

Lancement du réseau des acteurs du développement territorial OXYGÈNE

« Territoires urbains et ruraux : quelles relations de réciprocité ? »

Orléans, le 31 janvier 2018

PROPOS INTRODUCTIFS - François Bonneau, Président de la Région Centre-Val de Loire

L'évènement marque à la fois le lancement du Réseau Oxygène mais aussi une continuité dans la mobilisation des acteurs locaux pour le développement régional. Le Président se félicite de la très large participation.

Les réflexions en cours et à conduire doivent venir réinterroger les postures de résistance, de plainte, d'opposition sur les phénomènes de concentration et de métropolisation.

On doit faire le pari avec les territoires d'avancer ensemble dans une logique constructive et partenariale. Il s'agit de réfléchir aux conditions de réciprocité



permettant la diffusion des moyens et l'animation d'une proximité de l'action publique, sur des champs tels que le tourisme, l'alimentaire, la culture, la santé, l'économie, etc.

Les problématiques doivent aujourd'hui se poser globalement, dans leur complexité, dans un cadre co-construit pour remettre en place des solidarités entre les plus petits bourgs et les villes-centres ! La mise en réseau, la coopération, l'optimisation des avantages de chaque territoire sont autant de moyens pour parvenir à un nouvel aménagement du territoire pour bien vivre partout.

Des expériences abouties et encourageantes sur notre territoire régional illustrent la capacité des acteurs à créer des synergies en faveur d'un aménagement humain et équilibré du territoire

PRESENTATION DU RESEAU OXYGÈNE - Charles Fournier, Vice-Président du Conseil régional, délégué à la Démocratie, aux Initiatives citoyennes, au Développement rural, à la coopération et à l'Égalité



Aujourd'hui, on ne peut pas penser le développement territorial sans s'appuyer sur les initiatives locales déjà à l'œuvre, c'est là l'un des enseignements tirés de la tournée des territoires engagée par les élus régionaux en 2017.

De « belles histoires » s'écrivent sur le territoire régional, mais on ne les voit pas suffisamment ! Partout émergent de nouvelles formes de coopération particulièrement inspirantes, venant contredire la vision de villes comme seuls moteurs de développement.

Il est possible de penser le développement à travers la réciprocité et non la concurrence et c'est ce que porte Oxygène.

Charles Fournier précise que plusieurs ambitions sont ainsi assignées au Réseau :

- Porter à connaissance et diffuser les histoires locales
- Porter le Réseau rural régional dans le cadre du programme européen FEADER
- Traiter de la relation urbain/rural sous toutes ses formes
- Recenser l'ingénierie disponible sur le territoire régional pour mieux l'identifier et la mobiliser
- Porter l'animation du programme LEADER en sortant des préoccupations technocratiques

« LE PRINCIPE DE RECIPROCITE, C'EST L'ANTI-FRACTURE » - Martin Vanier, géographe, professeur à l'École d'Urbanisme de Paris, consultant auprès des collectivités locales

Les très anciennes relations villes-campagnes entrent aujourd'hui dans la voie de la réciprocité. Qu'est-ce que la réciprocité ? C'est l'activation des complémentarités : « qu'est-ce que j'ai, que tu n'as pas ; qu'est-ce que tu as, que je n'ai pas ? ». Ce faisant, ces nouvelles relations villes-campagnes, fondées sur la réciprocité, initient une triple révolution.

Première révolution : par rapport à la lancinante question de l'égalité. On veut aujourd'hui l'égalité des territoires, mais en même temps, on sait bien leurs irréductibles différences et écarts de situation. De quelle égalité peut-il bien s'agir ? Le sociologue et historien Pierre Rosanvallon a répondu à cette question dans son ouvrage « La société des égaux » (Seuil, 2011). Il y montre comment les principes de l'égalité des individus dans une société juste et démocratique sont en train d'être refondés : par la République, on voulait être égaux en étant des semblables, on aspire désormais à se voir reconnu comme tous singuliers. On voulait des droits communs, on invoque désormais les biens communs. Enfin, l'égalité, c'était la promesse d'indépendance, gage de liberté, et c'est désormais celle de relations justes. La réciprocité est donc devenue une des figures de l'égalité. Pour les territoires, cela signifie que l'égalité n'est pas dans leur situation (variable par la géographie) ou leur dotation (inégaie selon la démographie), mais dans leurs relations. Les villes et les campagnes seront toujours différentes, mais elles pourront se considérer comme égales en relations, si celles-ci se construisent au nom de la réciprocité.

Deuxième révolution : par rapport à la non moins lancinante question de la richesse. Jusqu'il y a peu, la façon de produire de la richesse consistait à exploiter une ressource, un gisement, jusqu'à épuisement le cas échéant. Toute l'histoire des territoires est dans ces cycles d'exploitation qui procèdent par épuisements successifs. Vient le temps où le développement se veut durable, c'est-à-dire à ressources renouvelables et stocks finis.

Dès lors, à l'exploitation des ressources doit succéder la transaction des biens et services qu'elles permettent. L'économie se fait circulaire. Les biens deviennent communs, puisque pris dans des circuits de services et d'échanges qui fondent des intérêts réciproques. Ces biens communs ont eu une histoire, avant que la révolution industrielle dévoreuse de ressources ne les efface. Ils reviennent en force dans l'économie territoriale. Attention toutefois à ne pas les y enfermer ! Il n'y a de biens véritablement communs que pris dans une circulation, un échange, et non un accaparement, fut-il collectif. La réciprocité active ces échanges, qui rendent les biens communs.



Troisième révolution : par rapport à l'action publique. Qui sont les acteurs de la réciprocité ? Il s'agit des collectivités locales dépositaires d'intérêts et de services publics, c'est déjà bien. Il y a beaucoup à faire pour organiser l'égalité des transactions (première révolution) à partir de biens devenant ainsi communs (deuxième révolution), comme l'eau, l'énergie renouvelable, l'accès à la nature, mais aussi l'accès au logement, au système de mobilité propre, à l'éducation, à la connaissance et à l'ingénierie, etc. Mais on voit bien que les collectivités ne sont pas dépositaires de l'ensemble des biens et services qui peuvent être mis en circulation par des relations réciproques, entre villes et campagnes. De ce fait, leur intérêt commun est aussi entre les mains d'acteurs non publics (privés, associatifs, coopératifs, collectifs, ...), qui

eux-aussi auront à cœur d'établir des relations réciproques. La réciprocité, c'est l'augmentation de la force de l'action publique par son inclusion dans une action collective plus globale.

Ces trois révolutions dessinent une nouvelle économie politique. Elle semble à première vue enrobée d'une forte couche de bienveillance et de vertu. A tout coup, il vaut mieux la réciprocité que la spoliation, la coopération (co-construction, co-élaboration, etc.) que l'égoïsme, dont Laurent Davezies a montré la vigueur territoriale en Europe (« Le nouvel égoïsme territoriale », Seuil, 2015). En réalité, la réciprocité n'est pas une affaire morale, c'est un choix politique, et même actuellement une bataille politique. Deux visions s'affrontent en effet.

D'un côté, un certain nombre de courants idéologiques et de forces politiques fondent

aujourd'hui leurs messages et leurs positions sur la fracture de la France, et la révolte qu'elle appellerait. La fracture, c'est la « bonne nouvelle » pour tous ceux dont le métier est l'indignation, voire l'inflammation. S'indigner, certes, mais « se re-digner », comme dit le sociologue Alain Caillé (« Redignez-vous », Le Bord de l'eau, 2015) ?

De l'autre côté donc, « se re-digner », c'est sans doute s'exiger à la hauteur des défis collectifs d'une société désormais entièrement fondée sur les circulations, les flux, les réseaux, les transactions (cf. « Demain les territoires, capitalisme réticulaire et espace politique », Martin Vanier, Hermann, 2015). Et alors oui, la réciprocité, dans cette perspective, c'est l'anti-fracture.



ATELIERS DE TRAVAIL

1. QUAND LA CULTURE S'INVENTE HORS LES MURS POUR ALLER AU PLUS PRES DES PUBLICS

Témoignages

Projet Archipel – Eric DEFAIX, secrétaire général d'Equinoxe, scène nationale de Châteauroux

Le projet Archipel, porté par Equinoxe la Scène nationale de Châteauroux, vise à favoriser la diffusion de spectacles de danse contemporaine sur le territoire départemental de l'Indre. Mais la force du projet est d'accompagner cette programmation professionnelle de la présentation, en première partie, d'un travail d'amateurs, et particulièrement des groupes scolaires (dispositifs APA pour les collèges ou Aux Arts lycéens !) encadrés par l'artiste partenaire. Grâce à Archipel, c'est la première fois que des structures culturelles du département coopèrent sur un même projet artistique. Le projet est également innovant dans le sens où le partenariat des structures culturelles du département permet la mutualisation des moyens et autorise le risque de programmer de la danse contemporaine, genre sous représenté dans leurs programmations respectives. Le partenariat avec la scène nationale permet un soutien notamment dans la communication auprès du public à l'échelle départementale.

Pour en savoir plus : <http://www.equinoxe-lagrandescene.com/accueil.html>

Contacts : Armelle NGUYEN HUYNH, administratrice - armelle@equinoxe-lagrandescene.com

Festival « Va Jouer Dehors » – Marie WACQUEZ, Directrice artistique du Festival de musique classique

Organisé pour la première fois en 2016, le festival de musique classique « Va Jouer Dehors ! » présente la particularité de se dérouler dans différents lieux insolites des territoires du Pays des Châteaux, de la Sologne viticole et du Controis, en Loir-et-Cher. Jouées par de jeunes artistes, les œuvres programmées sont issues d'un répertoire éclectique afin de proposer une nouvelle vision de la musique classique aux habitants et aux touristes et, ainsi, de rendre la musique accessible à tous. Le festival a accueilli 1 500 spectateurs lors de la première édition et a été reconnu en 2017 par la Mission Val de Loire au titre du patrimoine mondial de l'UNESCO. Visant à renouer les liens entre art et territoires, les organisateurs du festival « Va Jouer Dehors ! » ont également fait le choix de s'inscrire depuis le départ dans une démarche en faveur du développement durable, respectueuse de l'environnement et des hommes qui le composent, et donc d'adhérer à la charte des événements éco-responsables : de nombreux partenariats permettent de promouvoir les transports en commun, le covoiturage ou les mobilités douces, de favoriser le recyclage et la limitation des déchets, de valoriser les produits locaux dans la restauration proposée.

Pour en savoir plus : <http://www.festivalvajouerdehors.com/>

Contact : Marie WACQUEZ - mariewacquez@festivalvajouerdehors.com

Synthèse des échanges

DIFFICULTES	PISTES DE LEVIERS
<ul style="list-style-type: none"> - Manque de compétences en ingénierie pour faire émerger des projets et pour les construire - Multiplicité des acteurs et problème de coordination, de répartition des rôles 	<ul style="list-style-type: none"> - Associer tous les acteurs dès l'amont des projets - Impliquer la population dans la mise en œuvre des spectacles (hébergement, restauration des artistes chez l'habitant, ...).

2. URBAIN ET RURAL S'ENRICHISSENT DE LEURS EXPERIENCES POUR AMELIORER LA VIE QUOTIDIENNE DES HABITANTS

Témoignages

L'émission de radio « Feuilles Vives » – Lolita VOISIN, Enseignante à l'Ecole du Paysage de Blois et co-fondatrice de l'émission « Feuilles vives »

« Feuilles vives » rassemble une radio militante locale (Studio Zef) et un établissement d'enseignement supérieur (l'Ecole de la Nature et du Paysage INSA Centre Val de Loire) travaillant la question de l'espace et de l'évolution des territoires. Elle met en valeur des initiatives locales qui illustrent les nouveaux rapports ville/campagne et interroge le laboratoire de la ville diffuse où espaces agricoles et espaces urbains fonctionnent ensemble par de nouveaux usages qui s'inventent tous les jours. Ces initiatives sont de nouvelles pratiques agricoles, des rapports nouveaux producteurs consommateurs, des moyens de communication et d'information innovants, de nouvelles sortes d'agoras d'échanges et de relations sociales, etc. En janvier 2018, à la moitié de sa durée prévue, le projet Feuilles Vives montre de nouvelles demandes sociales, de nouveaux acteurs émergents, mais aussi des difficultés, notamment sur la question de la mobilité.

Pour en savoir plus : <https://www.studiozef.fr/feuillesvives/>

Contacts : Lolita VOISIN - lolita.voisin@insa-cvl.fr ; Guillaume LEGRET - radio@studiozef.fr

Le Bricobus – Guillaume BEC, Coordinateur territorial de l'association des Compagnons Bâisseurs du Centre-Val de Loire

Le Bricobus est une initiative pour appuyer les habitants des territoires ruraux, qui a été mise en place par l'association des Compagnons Bâisseurs du Centre-Val de Loire, dont le cœur d'actions historique réside pourtant dans les quartiers prioritaires urbains. En partenariat avec les services de la Communauté de communes de Beaulne la Rolande, l'association recueille les signalements de personnes en situation de mal logement sur le territoire et va à leur rencontre afin de les mobiliser et identifier les travaux à réaliser. Elle les aide à mettre en œuvre leur projet de rénovation et à réaliser leurs travaux avec les plus démunis d'entre eux. En 2017, 12 chantiers d'auto-réhabilitation ont été réalisés et 34 personnes accompagnées. Aujourd'hui, une réflexion est en cours pour adapter le Bricobus en milieu urbain et pour le généraliser à l'échelle nationale avec le soutien de la fondation « la France s'engage ».

Pour en savoir plus : www.compagnonsbatisseurs.eu

Contact : Virginie BOIREAU - v.boireau@compagnonsbatisseurs.eu

Synthèse des échanges

DIFFICULTES	PISTES DE LEVIERS
<ul style="list-style-type: none"> - Assurer la pérennité des projets après la fin des aides - Travailler en mode projet et de façon transversale - Prendre en compte la question de la mobilité et son coût économique pour les porteurs de projets - Méconnaissance du numérique alors qu'il constitue une alternative à la mobilité en milieu rural - Lourdeur administrative 	<ul style="list-style-type: none"> - Associer tous les acteurs et s'appuyer sur le regard des habitants - Mobiliser l'ingénierie et les acteurs citoyens pour ne pas que le projet s'essouffle dans le temps - Créer des espaces d'échanges et de rencontres - S'appuyer sur le réseau créé - Alléger les démarches administratives - Soutien financier

3. QUAND LA NATURE RELIE VILLES ET CAMPAGNES : LES CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES EN PRATIQUE

Témoignages

« Jardinons nos villages », pour une gestion différenciée et participative de l'urbanisme végétal – Bruno MARMIROLI, directeur du CAUE Loir-et-Cher

Face aux difficultés de gestion durable des espaces verts rencontrées par les communes rurales, 3 Pays du Loir-et-Cher ont sollicité les structures locales de conseil aux communes afin qu'elles élaborent une méthodologie pour élaborer une nouvelle stratégie d'intervention à cette échelle. Fondée sur une approche transversale et participative de la gestion des espaces verts, l'initiative « Jardinons nos Villages » a ainsi réuni : CAUE 41, FREDON Centre (Fédération RÉgionale de Défense contre les Organismes Nuisibles), Centre de formation du Domaine de Chaumont-sur-Loire, Maison Botanique de Boursay, CDPNE (Comité départemental de la protection de la nature et de l'environnement), Sologne Nature Environnement, Perche Nature. Grâce à la tenue de 90 ateliers ayant mobilisé quelque 600 participants sur 9 communes, le projet a permis de sensibiliser les habitants et les scolaires à l'importance de la faune et la flore en milieu urbain, de former des agents à de nouvelles pratiques de gestion des espaces verts. Il a également permis pour les structures partenaires d'expérimenter de nouveaux outils (consultation des habitants, outils communiquant) et de concevoir une offre commune vis-à-vis des collectivités.

Pour en savoir plus : <http://www.caue41.fr/>

Contact : Nina FENATEU - paysage@caue41.fr

Les continuités écologiques dans les documents d'urbanisme – Céline TANGUAY, Architecte-Paysagiste à l'Agence d'Urbanisme de l'Agglomération de Tours

La prise en compte du socle agronaturel (les espaces agricoles, forestiers et naturels) est venu modifier la manière de concevoir l'urbanisme dans la métropole de Tours. En effet sur le territoire du SCoT de l'agglomération tourangelle, seulement 22% de la superficie est constitué d'espaces artificialisés, urbanisés, alors que l'enjeu est de créer 34 000 nouveaux logements dans les prochaines années. Cette situation et les orientations fixées par le Grenelle de l'Environnement ont convaincu les élus du territoire de la nécessité de rechercher un urbanisme compatible avec une trame verte et bleue constitutive de l'identité de la métropole. Un travail fin à l'échelle des PLU a ainsi permis d'identifier les secteurs concernés à la fois par du renouvellement ou de l'extension urbaine et par de forts enjeux agronaturels ; l'analyse de ces derniers, une meilleure connaissance de la biodiversité sur les secteurs concernés a conduit à renouveler la conception de l'urbanisme opérationnel par la mise en œuvre d'Orientations d'aménagement et de programmation à l'échelle de quartiers.

Pour en savoir plus : <http://www.atu37.org/blog/>

Contacts : Céline TANGUAY - tanguay@atu37.fr

Synthèse des échanges

DIFFICULTÉS	PISTES DE LEVIERS
<ul style="list-style-type: none"> - Malgré les discours, la biodiversité reste le parent pauvre des politiques et des opérations d'aménagement - Nécessité d'anticiper les effets de la rénovation énergétique des bâtiments sur les habitats (disparition des anfractuosités dans les murs). 	<ul style="list-style-type: none"> - Faire de la biodiversité un domaine à prendre obligatoirement en compte dans toute opération (par exemple la réfection des monuments historiques, la conception des nouveaux bâtiments, ...).

4. L'ALIMENTATION, UNE SOLIDARITE RENOUVELEE ENTRE VILLES ET CAMPAGNES

Témoignages

Association Cagettes et Fourchettes – Reynald INGELAERE, Co-Président de l'association

Monsieur Ingelaere présente une initiative développée entre 2012 et 2014 par l'association des producteurs fermiers du pays Castelroussin, qui a permis d'introduire significativement sur le pays Castelroussin et le PNR de la Brenne des produits locaux dans les restaurants scolaires. Cette première phase s'est notamment appuyée sur des rencontres entre producteurs et gestionnaires, des formations, la création d'un catalogue de produits locaux et de menus saisonniers. Une charte d'engagement a également été construite collectivement. Aujourd'hui, la plateforme regroupe plus de 30 producteurs et une quinzaine de restaurants collectifs autour de plusieurs centaines de produits.

Pour en savoir plus : <http://www.cagette-et-fourchette.fr/>

Contact : Elise BRAHY – e.brahy@parc-naturel-brenne.fr

Défis famille alimentation positive, association BioBerry – Laure AMOURIQ, chargée de mission RHD régionale à l'association

Sur le modèle du « défi famille à énergie positive, l'association BioBerry mobilise des familles de Bourges, de tout horizon social, pour relever le défi d'une meilleure alimentation par la consommation de produits bio et locaux depuis septembre 2017. Visant à démontrer qu'il est possible d'accéder simplement à des produits de qualité, le projet organise des rencontres entre consommateurs et producteurs, des visites de site (fermes, points de vente, etc.) ou encore des cours de jardinage et de cuisine. La pédagogie est de mise pour sensibiliser ces publics parfois éloignés de ces modes de consommation.

Pour en savoir plus : www.famillesalimentationpositive.fr ; <http://bioberry.wixsite.com/bioberry/defi-familles-a-alimentation-positi>

Contact : 02 48 26 43 80

Synthèse des échanges

DIFFICULTES	PISTES DE LEVIERS
<ul style="list-style-type: none"> - Persistance de clivages et de visions stéréotypées sur l'alimentation, notamment sur l'accessibilité financière et physique des produits de qualité - Maintien d'un équilibre financier pour permettre des prix justes et supportables pour l'ensemble des parties prenantes - Définition d'une échelle pertinente échelle de travail, d'un point de vue partenarial et géographique - Problématique des normes sanitaires et des marchés publics pouvant décourager les petits porteurs de projet - Différences des temporalités selon les acteurs - Articulation des réseaux et de leurs champs d'action 	<ul style="list-style-type: none"> - Développer un esprit de convivialité/qualité - Prendre le temps d'organiser le réseau, soutenir l'animation, appuyer l'ingénierie...être patient sur l'efficacité de la démarche ! - Faire se rencontrer les acteurs, aller contre la méconnaissance, former/acculter - Rechercher la valeur ajoutée de telles démarches pour les producteurs afin de garantir leur implication à long terme - Optimiser le recours aux outils existants - Faire partir le projet d'une dynamique locale

LES ATTENTES DES PARTICIPANTS VIS-A-VIS DU RESEAU OXYGÈNE, LE LAB DES INITIATIVES

Synthèse des propositions des 4 ateliers, des post-it remis lors de la rencontre et des prises de parole dans la salle

Les thématiques souhaitées

Habitat Mobilité Services	Accès aux services	Culture, levier du développement local	Culture
	Habitat participatif	Diffusion des créations artistiques	
	Réhabilitation de l'habitat en centres bourgs	Mise en tourisme des territoires ruraux	Economie
	Mobilité	Tourisme social	
	Santé	Economie des systèmes alimentaires	
Biodiversité Energie Transitions	Silver économie	Accompagnement au montage de projets	Méthodologie
	Enfance, adolescence	Coconstruction du développement territorial	
	Biodiversité intégrée de manière transversale	Conditionnalité des aides	
	Connaissance du milieu (urbain ou rural)	Financement éthique	
	Solutions concrètes pour la biodiversité	Ingénierie territoriale	
	Paysages	Politiques d'achat public	
	Démarche Ville en transition		
	Déchets, énergie		
Economie circulaire			

Les modalités de travail et types de productions proposées

Aide aux porteurs de projets à communiquer sur leurs actions, projets...
Articulation des ingénieries locales, régionales, privées et appui à l'élaboration de cahier des charges
Banques d'expériences, de données, de ressources d'ingénierie... avec des analyses
Création d'une carte « ouverte », participative, des initiatives locales, avec bourse d'échange
Création d'une plateforme numérique recensant tous les projets A Vos ID et LEADER
Développer des tutoriels en ligne
Etablir des liens avec le Carrefour des Innovations Sociales
Interconnexions entre territoires urbains et ruraux
Méthodologie de capitalisation et restitution
Méthodologie pour aider à l'essaimage des initiatives (« compostabilité »)
Travailler avec les médias associatifs/locaux/indépendants pour questionner les initiatives locales
Utilisation de vidéos pour apporter un côté humain aux initiatives
Visites de territoires, de projets

Les points de vigilance

Aller au-delà des frontières régionales
Garder une agilité de fonctionnement
Groupes de travail mixant les domaines d'intervention et mobilisant tous les types d'acteurs (consulaires, Départements, ...)
Inscrire le réseau dans la durée : penser les conditions de pérennisation du réseau
Ne pas chercher à tout mettre dans le réseau : faire des liens avec ce qui existe déjà
Réciprocité urbain-rural comme fil conducteur des travaux
Rester dans une approche transversale

TABLE RONDE : RECIPROCITES URBAIN-RURAL, QUELLES PRATIQUES, QUELLES NOUVELLES VOIES DE PROGRES ?

Intervenants :

- **Yves DAUGE**, ancien Sénateur et ancien maire de Chinon
- **Charles-Eric LEMAIGNEN**, membre du bureau d'Orléans Métropole, chargé des dossiers liés aux connexions avec l'Île-de-France, 1^{er} Vice-Président de l'Assemblée des Communautés de France
- **Michelle RIVET**, maire de Marçais
- **Raymond VALL**, Sénateur du Gers, Président de l'Association Nationale des PETR et des Pays, a dû être excusé

Sur les liens urbain/rural

Michelle Rivet explique qu'il n'y a pas, en région Centre-Val de Loire, un tissu rural à proprement parler, mais plutôt un maillage urbain diffus, avec un gradient urbain-rural. Il peut ainsi y avoir plusieurs types de réciprocitys entre territoires ruraux et urbains. Trois exemples sont présentés à ce propos. Premièrement, les Bains-Douches, lieu de création et d'accompagnement des artistes situé à Lignièrès en milieu rural et qui participe depuis 30 ans à l'émergence de chanteurs issus de milieu urbain. Deuxièmement, les AMAP qui constituent des partenariats de proximité entre des exploitations agricoles et des groupes de consommateurs, le plus souvent des citoyens. Enfin, la SCIC Berry Bocage qui commercialise du bois issu de haies bocagères et réunit au sein de son Assemblée générale des agriculteurs, des collectivités et des clients privés.

Yves Dauge souligne le constat d'un effondrement des villes moyennes en France, ce qui représente près de 800 villes et plus de 20 millions d'habitants. Pourtant, ces dernières ont un rôle important à jouer entre les petites et les grandes villes pour réarticuler les territoires entre eux. Selon lui, il y a une situation grave qui n'a pas été anticipée par les responsables politiques. Le nouveau gouvernement vient de lancer un plan « villes moyennes » qui permettra pendant cinq ans de flécher des moyens d'ingénierie et des financements à destination de ces collectivités afin de mettre en œuvre des projets structurants, notamment dans le domaine du logement et de la revitalisation du commerce en centre-ville.



Pour Charles-Eric Lemaigen il faut sortir du débat caricatural de la fracture territoriale. Selon lui, il n'y a pas une ruralité, mais des ruralités. Il en dénombre trois types : la ruralité en périphérie des grandes villes, la ruralité organisée autour de bourgs centres et la ruralité sans aucune accroche urbaine. Il évoque le cas de Reims Métropole qui est devenue une nouvelle intercommunalité urbano-rurale de 184 communes. Selon lui, trois thématiques nécessitent la construction de coopérations : la mobilité qui connaît un nouveau souffle grâce au numérique et au covoiturage, le circuit-court pour alimenter les cantines scolaires avec une solidarité à l'œuvre entre la ville-centre et les communes périphériques, et les dynamiques culture et touristique. Il précise le choix pragmatique et opérationnel de la métropole d'Orléans de conduire un SCOT à l'échelle de ses 22 communes mais dans un travail de dialogue en InterSCOT avec les Pays et PETR alentours.

Sur la question de la mobilité et des inégalités, largement évoquées au cours de la table ronde

Michelle Rivet met en avant le fait qu'on ne peut plus envisager la mobilité aujourd'hui sous le seul angle de la mobilité géographique, mais que l'on doit l'appréhender aussi sous l'angle de la disponibilité intellectuelle, l'envie, la capacité de chacun de se déplacer et de s'adapter à des contextes et à des situations nouvelles.



Pour Yves Dauge, il y a une inégalité entre les métropoles et les territoires qui les entourent, en termes d'ingénierie et de moyens financiers. Il fonde beaucoup d'espoir sur la relation Etat-Région-Département pour réduire ces inégalités. Les territoires ruraux ne pourront pas, à eux-seuls, relever les nouveaux défis du développement s'ils ne s'appuient pas sur les petites et moyennes villes.

Yves Dauge développe ainsi la notion de « villes d'appui ». Il y a quelques villes comme Troyes, Pézenas ou Mende qui ont néanmoins réussi à mettre en place une politique volontariste. Il faut identifier le problème et le caractériser, grâce à une ingénierie renforcée. Selon lui, il faut travailler l'articulation des centres de gravité, villes moyennes et métropoles, en construisant des alliances « avec les plus puissants » sur les problématiques de santé, de mobilité, d'éducation. Il faut aller voir le territoire urbain avec une proposition, une idée innovante.

Selon Charles-Eric Lemaignan, il faut appréhender la mobilité en termes de besoins et d'usages et non pas en termes d'outils de transport.

Il revient sur la prise de compétences par les Régions de l'interurbain, mais aussi du transport scolaire. Dans les nouveaux contrats de territoire, la Région sera pleinement compétente via le transport scolaire sur les questions de mobilité et les conditions seront réunies pour mettre en œuvre une politique transversale. Les 50 dernières années ont vu l'émergence de grandes villes en Province qui sont aujourd'hui aussi attractives que Paris. Par ailleurs, les gens ne prennent plus forcément leur retraite à l'endroit où ils ont passé leur vie active et s'installent de plus en plus en territoires ruraux. Il faut trouver des complémentarités entre ces métropoles et les territoires ruraux.

Pour Michelle Rivet, la question de l'articulation des centres de gravité se pose. Il est nécessaire d'effectuer un rééquilibrage entre les différents maillons de l'organisation territoriale. Il faut « reticoter un réseau » permettant à chacun de trouver sa place. Il faut redonner de la valeur aux espaces ruraux et à ce qu'ils produisent, les ressources de demain s'y trouvent.

Pour Charles-Eric Lemaignan, le succès des territoires passe par le développement de projets de territoire au niveau de l'intercommunalité. Les effets réseaux sont par ailleurs essentiels pour partager notamment les bonnes pratiques. Autre point important : l'ingénierie. Tous les territoires ne sont pas égaux en termes de moyens financiers et humains. C'est pourquoi, selon lui, la notion d'appel à projet est discriminatoire et contraire à la notion d'aménagement du territoire, et qu'il est nécessaire de mutualiser les compétences et encourager l'intelligence territoriale.

Au cours de la table ronde, les participants ont, depuis la salle, réagi aux propos des intervenants et mis en avant différents points :

- Les entreprises peuvent participer à la co-construction des territoires et il est nécessaire de les associer à la mise en œuvre des stratégies territoriales.
- Il faut développer les espaces de co-working et l'entreprenariat afin de renforcer l'attractivité des territoires ruraux.
- Il serait opportun de décentraliser les pôles de formation et/ou d'ouvrir des antennes universitaires.
- Le développement des infrastructures numériques doit s'accompagner de formations aux usages du numérique.
- Les frontières administratives représentent encore des blocages à lever pour développer les coopérations
- Le CRESOL a une compétence de facilitation pour développer des projets multi-partenariaux et multi-scalaires. Le représentant du CRESOL exprime par ailleurs le besoin d'une plate-forme collaborative pouvant valoriser et diffuser les initiatives locales.
- Le CNAM peut apporter une offre complémentaire à celle des universités afin de tisser à l'échelle micro-locale une proposition de formations qui réponde à ces besoins.

ALLOCUTION DE CLOTURE – Charles Fournier, Vice-Président du Conseil régional, délégué à la Transition Energétique et Citoyenne et à la Coopération

Charles Fournier conclut en évoquant la problématique liée à la mobilité qui peut indirectement participer à concentrer les services plutôt qu'à les rendre accessibles.

Il rappelle le besoin d'un rééquilibrage, même si celui-ci se fait à plusieurs vitesses.

Il partage enfin ses réflexions sur des pistes de développement. Il faut également réinventer de nouveaux modèles de développement des ruralités. Il faut inventer des formes d'alliance, penser les conditions du dialogue et de la coopération. Il se

félicite que le terme de « compétition » soit sorti du langage.

Charles Fournier s'engage enfin auprès des participants à ce que le compte-rendu puisse leur être transmis par Rouge Vif Territoires, à ce qu'ils soient tenus informés des travaux conduits par ce nouveau réseau des acteurs du développement territorial, Oxygène.